



## RUE DE PICPUS






### Chères riveraines, Chers riverains,

Suite à notre première lettre d'information concernant le lancement des travaux au 42-48 rue de Picpus, nous souhaitons vous tenir informés des prochaines étapes du chantier. Cette nouvelle communication vise également à vous apporter des précisions sur les dispositions mises en place pour limiter les nuisances liées aux travaux. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet de réaménagement du quartier.

Conformément à la charte de chantier responsable de COBAT Constructions, nous nous engageons à réduire au maximum les impacts sur votre quotidien, tout en assurant une gestion rigoureuse et respectueuse du chantier.

Vous trouverez dans ce courrier les détails sur les étapes à venir et les actions concrètes déployées pour garantir le bon déroulement des travaux dans le respect du voisinage.

#### PLANNING DES TRAVAUX

- 
Novembre 2024  
 Début des travaux (par le curage des bâtiments existants).
- 
Avril 2025  
 Fin des démolitions et démarrage des travaux de terrassement.
- 
Novembre 2025  
 Fin des fondations.
- 
Juin 2026  
 Fin de gros-œuvre.
- 
Fin 2027  
 Livraison prévisionnelle.

#### Depuis novembre

- > Prise de possession du site.
- > Installation des palissades et début des travaux préparatoires (curage).

#### À partir de décembre – PHASE DE DEMOLITION

- > Mise en place des échafaudages (protégés en pied et équipés de filet pour sécuriser les avoisinants).
- > Lancement des travaux de démolition manuelle et mécanique avec des engins de chantier (utilisation de pinces, cisailles et autres outillages manuels électriques et sans percussion) afin de limiter au maximum les nuisances.



# 4948

## RUE DE PICPUS

### UNE CHARTE CHANTIER RESPONSABLE POUR LIMITER AU MAXIMUM LES NUISANCES LIÉES AUX TRAVAUX :

#### PROPRETÉ DU CHANTIER

- > Nettoyage de la chaussée en cas de boue à l'aide d'une balayeuse
- > Utilisation de brumisateurs pour limiter la poussière
- > Camions systématiquement bâchés lors des évacuations et nettoyés à la sortie du chantier

#### \* GESTION DES NUISANCES

- > Grues électriques prévues en 2025
- > Suppression des bips de recul des véhicules remplacés par des signaux sonores doux
- > Centrale à béton : installation prévue pour réduire les émissions de CO2 et le trafic routier

#### SURVEILLANCE DU SITE

- > Contrôle des accès via portique sécurisé
- > Vidéosurveillance et alarme pour protéger le site (avec intervention d'un gardien en cas d'intrusion)

#### ORGANISATION DU CHANTIER

- > Panneaux de signalisation autour du chantier (sortie de camions, accès chantier)
- > Présence d'un homme trafic chargé des entrées et des sorties des camions sur site (à partir de la phase de travaux de terrassement)
- > Maintien de l'accessibilité des trottoirs à l'aide d'un tunnel de sécurité le long du chantier, et mise en place de passages piétons provisoires pour traverser si nécessaire
- > Maintien des lignes de BUS n°29 et n°71

#### HORAIRES DU CHANTIER :

Du lundi au vendredi : 7h00 – 19h30 et le samedi : 8h00 – 19h30

**NOUS NOUS EXCUSONS POUR LES DÉSAGRÈMENTS QUE CES TRAVAUX POURRAIENT OCCASIONNER  
ET VOUS REMERCIONS POUR VOTRE COMPRÉHENSION.**

### COMMUNICATION AVEC LES RIVERAINS

Afin de pouvoir vous informer et répondre à toutes vos questions, nous mettons en place les outils de communication suivants :

#### Boîte aux lettres dédiée

Une boîte aux lettres est à votre disposition sur le chantier au niveau de l'hôtel particulier du 42 rue de Picpus.

#### Informations travaux

Une campagne d'information régulière sera menée auprès des riverains sur l'avancée des travaux.

#### Contacts

Une équipe de contacts de chantier sera joignable pour répondre à vos demandes à tout moment.

#### NUMÉRO D'ASTREINTE CONDUCTEUR DE TRAVAUX COBAT

Joignable tous les jours de 7h à 19h30  
07 67 75 18 39

#### EMERIGE

contact@emerige.com

**NOUS VOUS TIENDRONS INFORMÉS DES AVANCÉES  
DU CHANTIER ET DES PROCHAINES ÉTAPES  
DANS UNE PROCHAINE LETTRE D'INFORMATION.**



Ne pas jeter sur la voie publique.  
Réalisation : markus - 12/24